

LES TRANSPORTS

LA COLOMBIE-BRITANNIQUE—LE NOUVEAU
MOYEN DE TRANSBORDEMENT SUR
LE LITTORAL NORD-OUEST

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Frank Howard (Skeena): Je voudrais poser une question au ministre des Transports. Étant donné que le premier ministre de la Colombie-Britannique n'a pas tenu compte des intérêts légitimes de la population du littoral nord-ouest de la Colombie-Britannique en refusant de remettre en service pour le moment le transporteur *Queen of Prince Rupert*, le ministre pourrait-il faire enquête à ce sujet et vérifier si son ministère pourrait fournir un moyen de transport entre les deux régions que desservait le *Queen of Prince Rupert*?

L'hon. Paul Hellyer (ministre des Transports): J'étudierai volontiers cette question.

LA FONCTION PUBLIQUE

LA DÉCISION RELATIVE AU CONGÉ
DU 26 DÉCEMBRE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. R. A. Bell (Carleton): Le président du Conseil du Trésor pourrait-il me dire si le Conseil du Trésor et le cabinet acceptent de reconsidérer la décision refusant aux fonctionnaires le congé habituel du lendemain de Noël?

L'hon. E. J. Benson (ministre du Revenu national et président du Conseil du Trésor): Monsieur l'Orateur, les fonctionnaires ont déjà les congés suivants: le Jour de l'an, le Vendredi-Saint, le lundi de Pâques, la fête de la reine Victoria, la fête du Dominion, la fête du Travail, le jour d'actions de grâces, l'anniversaire de l'armistice, le jour de Noël et encore un jour choisi par le sous-ministre. Ce jour peut être le lendemain de Noël pour certains fonctionnaires. Je tiens à signaler qu'un jour de congé supplémentaire coûterait entre quatre et cinq millions de dollars, ce qui est beaucoup trop, à mon avis.

[Plus tard]

M. R. A. Webb (Hastings-Frontenac): J'aimerais adresser ma question au ministre du Revenu national. Comme ce dernier a annoncé que les fonctionnaires ne jouiront pas d'un congé le lendemain de Noël à cause des frais, a-t-il estimé le coût de la soirée de grand luxe qui se tiendra sur la colline du Parlement vendredi soir? Seul un petit groupe de Canadiens entrent en cause dans ce cas-ci.

L'hon. M. Benson: Je n'ai pas les détails, mais cette question tombe naturellement sous la juridiction du secrétaire d'État. Le montant dépensé sera infime comparé aux frais dont il s'agit dans la première partie de la question du député.

[Plus tard]

J'aimerais en terminer avec ma réponse au député de Hastings-Frontenac. On m'a fait savoir que la soirée de vendredi est destinée à encourager les enfants du Canada à collaborer, par des dons en nature et en argent, à l'œuvre des organismes internationaux de l'enfance, dans l'espoir que des réunions similaires se tiendront dans tout le pays. Je ne doute pas que le député favorise la poursuite d'un semblable objectif.

QUESTIONS OUVRIÈRES

AUGMENTATION DU CHÔMAGE—LES MESURES
ENVISAGÉES PAR LE GOUVERNEMENT

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. George Hees (Northumberland): Je voudrais poser une question au premier ministre. Étant donné que le nombre des sans-travail a augmenté de 20 p. 100 au cours des 12 derniers mois et de 14 p. 100 au cours des quatre semaines qui se sont écoulées entre le 15 octobre et le 11 novembre...

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre, s'il vous plaît. Le député aurait-il l'obligeance de poser sa question.

L'hon. M. Hees: Oui, monsieur l'Orateur, j'y arrivais. Le gouvernement compte-t-il proposer, avant les vacances de Noël, des mesures en vue de stimuler le marché de l'emploi et l'économie du pays?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Les pourcentages cités par mon ami sont présentés, comme cela arrive parfois, sous un jour fallacieux. Le Bureau fédéral de la statistique en parle comme d'une augmentation relativement faible. La chose est regrettable, certes, mais mon ami éprouvera cependant une certaine satisfaction en apprenant que les chiffres sont beaucoup plus bas qu'à l'époque où il était ministre du Commerce.

L'hon. M. Hees: Je voudrais poser une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le premier ministre a-t-il lu le communiqué du Bureau fédéral de la statistique sur la main-d'œuvre, l'emploi et le chômage...

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre, s'il vous plaît. Le député entame un débat.